



LE 18 NOVEMBRE 2019

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beaupré au 10 995 rue des Montagnards, le lundi 18 novembre 2019 à 18 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, la greffière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la Loi.

Également présent: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absences motivées : M. Pierre Carignan, conseiller #3
Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

9237-181119 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

9238-181119 **MESURE DISCIPLINAIRE – EMPLOYÉ #310004**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

1. De donner suite au rapport déposé par le directeur général et d'imposer à l'employé portant le numéro #310004 une suspension sans solde d'une journée;
2. De demander au directeur général de transmettre une lettre à l'employé concerné mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'était présente.

9239-181119 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 18 h 45.

Pierre Renaud
Maire

Roch Lemieux, directeur général,
trésorier et greffier-adjoint